



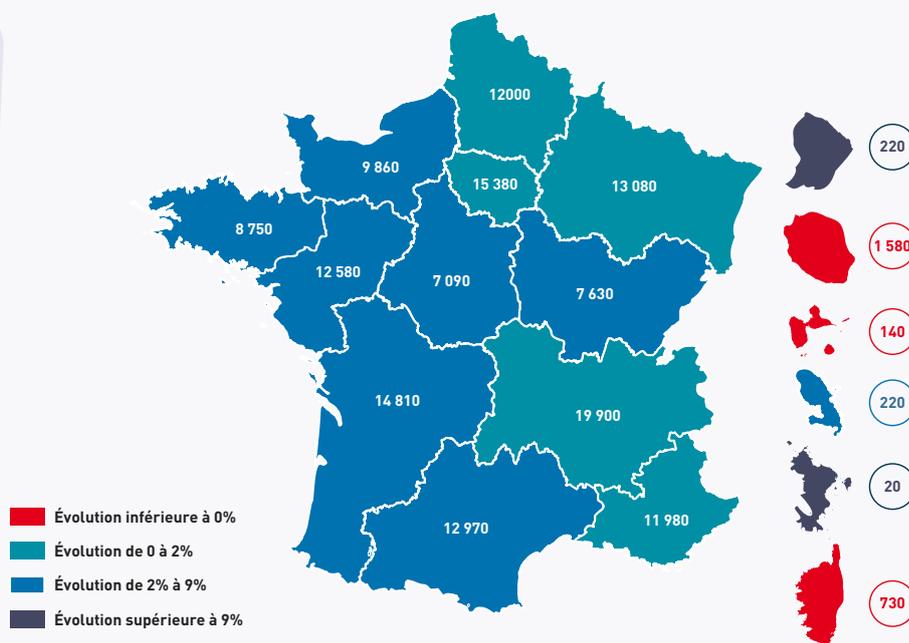
LES CHIFFRES DE L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage, tremplin pour l'emploi

Situation d'avant-crise : des effectifs d'apprentis en hausse

Évolution 2017-2018 et 2018-2019 du nombre d'apprentis par région

En 2018-2019, près de 150 000 apprentis se sont formés aux métiers de l'artisanat, un chiffre en hausse de 2 % par rapport à l'année précédente et cela pour la troisième année consécutive. L'artisanat de l'alimentation est le seul secteur dont les effectifs ne progressent plus (-2 %). Globalement, dans la France d'avant-crise, la dynamique est plus forte dans les régions de la moitié ouest du territoire.



Évolution 2017-2018 et 2018-2019 du nombre d'apprentis par secteur et par niveau de diplôme

Les effectifs progressent dans tous les types de diplômes, mais la croissance est tirée par les inscriptions dans les diplômes de l'enseignement supérieur. En effet, le nombre d'apprentis progresse de 9% dans les niveaux supérieurs post-bac, le BTS étant un diplôme de plus en plus attractif et recherché dans les entreprises.

Secteur	Nombre d'apprentis en 2018-2019	Évolution 2017/18 à 2018/19
Alimentation	37 570	-2 %
BTP	57 340	+3 %
Fabrication	12 850	+6 %
Services	41 730	+2 %

Niveau de diplôme	Nombre d'apprentis en 2018-2019	Évolution 2017/18 à 2018/19
Niveau 3 CAP	93 960	+1 %
Niveau 4 Bac Pro	40 680	+1 %
Niveaux 5 et + BTS	14 850	+9 %

Source : MEN-MESR DEPP SIFA. Champ : apprentis formés dans une entreprise artisanale en France entière. Traitement ISM.

Une dynamique menacée par la crise sanitaire ?

Nombre d'apprentis concernés par les fermetures administratives (estimation)

Avec la crise sanitaire, les apprentis ont été touchés par les mêmes dispositions que les autres salariés (télétravail, chômage partiel, garde d'enfant...). La fermeture administrative de certaines activités a contraint près de 25 000 apprentis à cesser leur travail en entreprise, principalement dans les activités de soins à la personne (coiffure, soins de beauté, et dans le commerce de fleurs. La mise en chômage partiel a toutefois concerné beaucoup d'autres secteurs.



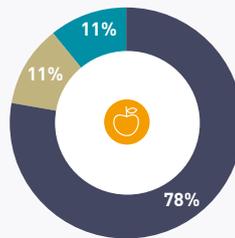
Source : MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019. Champ : apprentis formés dans une entreprise artisanale en France entière. Traitement ISM.

L'apprentissage, première filière de formation de l'artisanat

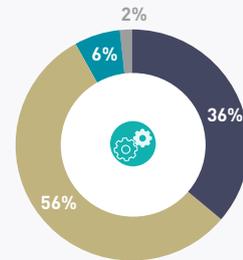
Filières de formation aux dix principaux diplômes préparés par les apprentis

Plus de la moitié des apprentis sont formés aux métiers de l'artisanat par la voie de l'apprentissage. La filière de l'apprentissage prédomine encore plus largement dans la formation aux métiers de l'alimentation (plus de 3 candidats sur 4 aux diplômes sont formés en apprentissage), suivi par la formation aux métiers du BTP (57 % des sortants de formation sont issus de l'apprentissage). Les secteurs de la fabrication et des services se distinguent par une formation majoritairement préparée par la voie scolaire.

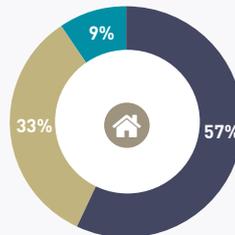
Métiers de l'alimentation



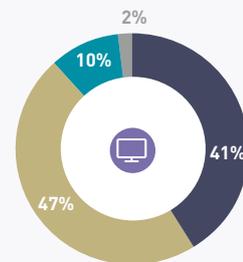
Métiers de fabrication



Métiers du BTP



Métiers de services



■ Apprentissage ■ Voie scolaire ■ Formation continue ■ VAE

Source : CEREQ/Reflète 2018. Champ : élèves et apprentis (tous secteurs d'emploi) en dernière année de diplôme en France entière. Les données concernant la VAE sont de 2017. N.B. Les 10 premiers diplômes en terme d'effectifs de chaque secteur sont pris en compte.

Un taux d'emploi des apprentis élevé comparativement à la voie scolaire

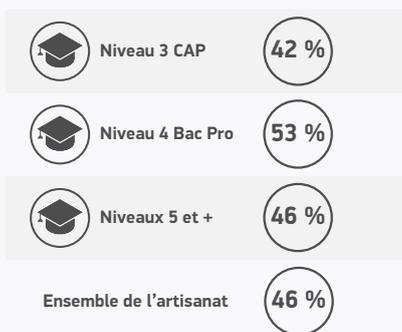
Part des jeunes en emploi 7 mois après leur sortie de formation selon le niveau de diplôme

	Apprentis de l'artisanat		Jeunes formés par voie scolaire	
	Avec diplôme	Sans diplôme	Avec diplôme	Sans diplôme
CAP	66 %	44 %	35 %	20 %
BP/Bac Pro	83 %	72 %	51 %	38 %
BTS	78 %	NS	68 %	58 %

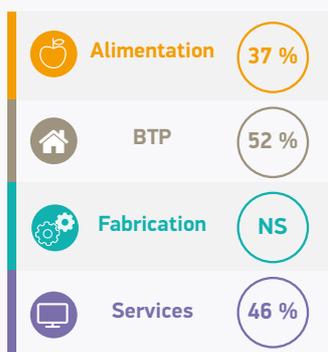
Source : MEN-MESR DEPP, IPA 2019. Champ : apprentis ayant préparé un diplôme de formation à un métier de l'artisanat. Traitement ISM. * MEN-MESR DEPP, RERS 2019 : données 2018. Ns : non significatif

Le taux d'emploi des apprentis demeure toutefois bien supérieur à celui des élèves formés par voie scolaire : la chance d'accéder à un emploi dans les 7 mois suivant la sortie de formation varie ainsi du simple au double au profit des apprentis. De la même façon, le taux d'emploi des apprentis diplômés augmente avec le niveau de diplôme.

Apprentis ayant obtenu leur diplôme, embauché par l'entreprise d'accueil

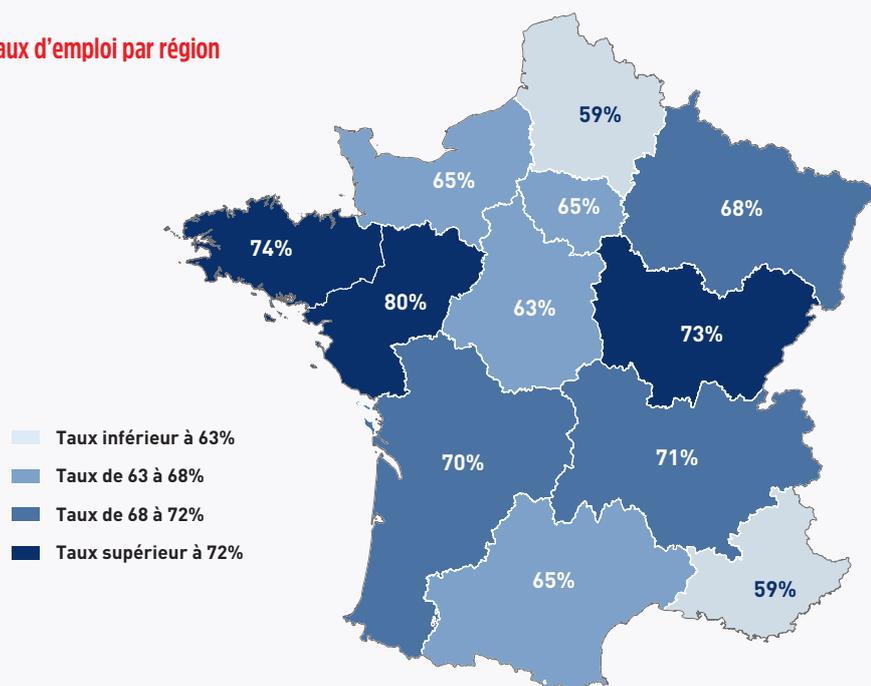


Apprentis ayant obtenu leur diplôme, embauché par l'entreprise d'accueil



Le diplôme en poche, près d'un apprenti sur deux est embauché par l'entreprise qui les a formés. Ce taux de maintien dans l'entreprise est plus élevé pour une formation de niveau 4 (53 %), ainsi que dans les secteurs du BTP et de la fabrication (52 %).

Taux d'emploi par région



L'insertion dans l'emploi varie selon les régions. Les Pays de la Loire, la Bretagne et la Bourgogne-Franche-Comté affichent un plus fort taux d'emploi (respectivement 80%, 74% et 73%) contre 68% en moyenne nationale. Ce taux d'emploi est très sensible à la conjoncture et à la situation économique locale.

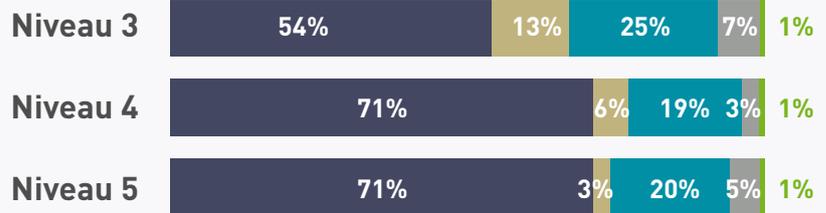
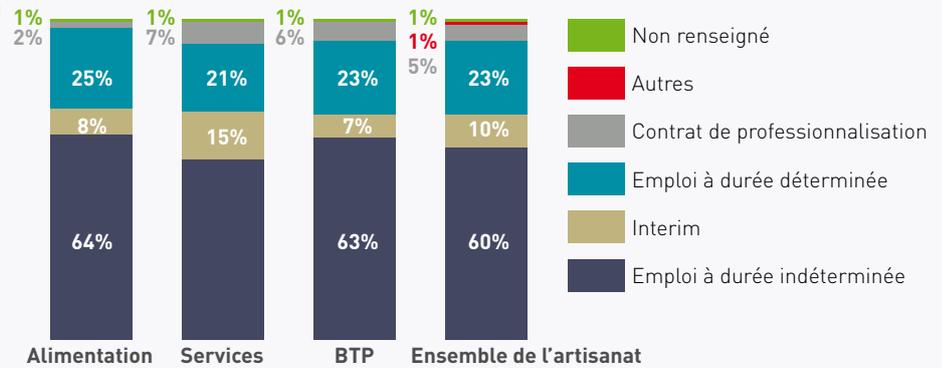
Source : MEN-MESR DEPP, IPA 2019. Champ : apprentis ayant préparé un diplôme de formation à un métier de l'artisanat. Traitement ISM.

60% des ex-apprentis en CDI à leur sortie de formation

Contrat de travail des apprentis 7 mois après leur formation par niveau de diplôme et par secteur

60 % des apprentis sont embauchés en emploi à durée indéterminée 7 mois après la fin de leur formation en apprentissage : 58 % sont en CDI, 1 % sont installés à leur compte et 1 % sont engagés dans l'armée. Cette part est de 54% pour les apprentis de niveau 3 et elle monte à 71 % dans les diplômes de niveau 4 et 5. Un quart des apprentis de niveau 3 ont un emploi à durée déterminée (CDD).

C'est dans l'alimentation que les ex-apprentis ont davantage un emploi à durée indéterminée, 64 % dont 62 % en CDI, suivi par les activités de services (63% dont 59 % en CDI). Près d'un quart des apprentis ont un emploi à durée déterminée 7 mois après leur sortie de formation.

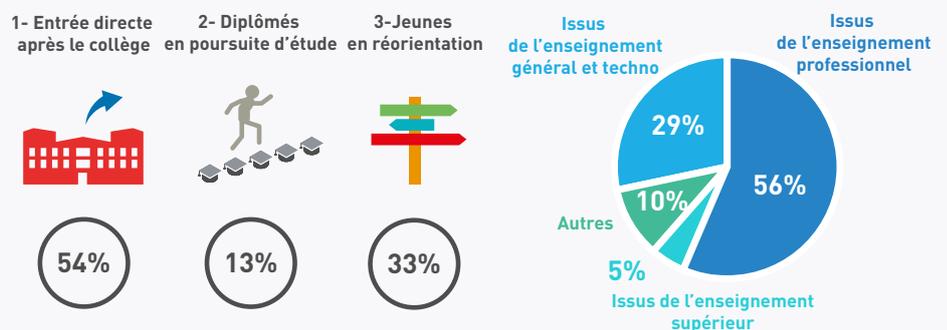


Source: MEN-MESR DEPP, IPA 2019. Champ : apprentis ayant préparé un diplôme de formation à un métier de l'artisanat. Traitement ISM.

L'apprentissage : une passerelle efficace pour se réorienter

L'orientation des jeunes, le choix d'un métier intervient parfois tardivement. Si une majorité d'apprentis en CAP font le choix de l'apprentissage et entrent en CAP dès la sortie de collège, un tiers sont en parcours de réorientation après avoir abandonné un autre cursus. 13% sont en poursuite d'étude et entreprennent la préparation d'un CAP après avoir obtenu un autre diplôme de l'enseignement secondaire, voire supérieur. Les apprentis en réorientation proviennent majoritairement du lycée professionnel (56%), 29% étaient en lycée général, 5% dans l'enseignement supérieur, 10% en emploi ou demandeurs d'emploi.

Provenance des apprentis en première année de CAP



Source: MEN-MESR DEPP SIFA 2018-2019. Champ: apprentis formés dans une entreprise artisanale, inscrits en première année et ayant déjà obtenu un diplôme précédemment, en France entière. Traitement ISM.